



Agence pour l'Évaluation de
la Qualité de l'Enseignement Supérieur

RAPPORT D'ÉVALUATION DE SUIVI

Arts plastiques, visuels et de l'espace

École de Recherche Graphique (ERG)

Muriel DELTAND
Arnaud DESHAYES

05.02.2019

Table des matières

Contexte de l'évaluation.....	3
Présentation de l'École de recherche graphique (ERG) et des bacheliers et masters en Arts Plastiques, Visuels et de l'Espace.....	4
Partie 1 : principales évolutions de contexte depuis l'évaluation initiale.....	5
Partie 2 : réalisation du plan d'action initial	6
Partie 3 : Recommandations pour le développement d'une culture qualité.....	11
Conclusion générale.....	14
Droit de réponse de l'établissement.....	15

Contexte de l'évaluation

École de recherche graphique (ERG) : Bacheliers en Arts numériques, Bande dessinée, Cinéma d'animation, Communication visuelle et graphique, Graphisme, Dessin, Illustration, Installation/performance, Peinture, Photographie, Sculpture, Typographie, Vidéographie et Masters en "Pratique de l'art et outils critiques" ; "Récits et expérimentation" ; "Politique et expérimentation graphique".

L'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur (AEQES) a procédé en 2018-2019 à l'évaluation de suivi du *cluster* « Arts plastiques, visuels et de l'espace ». Cette évaluation se situe dans la continuité de l'évaluation précédente de ces cursus, organisée en 2012-2013.

Dans ce cadre, Mme Muriel DELTAND et Mr Arnaud DESHAYES, mandatés par l'AEQES et accompagnés par un membre de la Cellule exécutive, se sont rendus le 16 avril 2018 à l'École de recherche graphique (ERG). Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les experts après la lecture du dossier d'avancement remis par l'entité et à l'issue des entretiens, des observations réalisés *in situ* et de la consultation des documents mis à disposition. Bien que l'objet de la présente évaluation de suivi soient les bacheliers et masters en arts plastiques, visuels et de l'espace, la visite de suivi (et le rapport qui en découle) ne constitue pas une nouvelle évaluation du programme ; elle vise à mettre en lumière l'état de réalisation du plan d'action établi suite à la visite de 2013 ainsi qu'un ensemble de recommandations en vue de l'amélioration de la culture qualité. En ce sens, le rapport comporte moins des éléments spécifiques au programme que des recommandations plus générales sur la gestion du programme et la démarche qualité qui s'y rapporte.

D'emblée, le comité d'évaluation de suivi souligne avoir pu travailler sur la base d'un dossier d'avancement faisant état des obstacles et des difficultés vécues par l'établissement ainsi que l'éclaircissement des choix et positions émis par celui-ci sur les avancées choisies en interne. Les échanges et discussions avec chacune des parties prenantes ont permis de clarifier, nuancer et compléter la lecture des points abordés dans le dossier permettant à celui-ci de mieux comprendre les changements réels rencontrés par l'établissement lors de ses deux dernières années. Le comité tient à souligner la cordialité des échanges avec l'ensemble des acteurs et le souci d'honnêteté qui a animé les débats tout au long de la visite.

Composition du comité¹

- Mme Muriel DELTAND
- M. Arnaud DESHAYES

¹ Un résumé du *curriculum vitae* des experts est disponible sur le site internet de l'AEQES : http://aeqes.be/experts_comites.cfm.

Présentation de l'École de recherche graphique (ERG) et des bacheliers et masters en Arts Plastiques, Visuels et de l'Espace

L'École de recherche graphique (ERG) place la recherche au cœur de son nom et de son programme.

Elle propose 13 options artistiques pour lesquelles elle délivre des diplômes de bachelier (de transition/type long) : Arts numériques, Bande dessinée, Cinéma d'animation, Communication visuelle et graphique, Graphisme, Dessin, Illustration, Installation/performance, Peinture, Photographie, Sculpture, Typographie et Vidéographie. Trois orientations supplémentaires sont ensuite proposées aux masters à finalité spécialisée : « Pratique de l'art et outils critiques » ; « Récits et expérimentation » ; « Politique et expérimentation graphique ». Ce dernier Master se scinde en deux programmes spécifiques « Design éditorial/ERG.edit : politique du multiple » et « Pratiques graphiques et complexité scientifique ».

Un master à finalité didactique et un master à finalité approfondie sont également proposés. (En passant de 115 à 135 étudiants pour les 2 années, la population étudiante des masters a augmenté d'un peu plus de 10 % ces dernières années.)

Une agrégation à l'enseignement secondaire supérieur est aussi organisée en collaboration avec l'ESA Saint-Luc, Bruxelles. Les changements liés à la réforme de la formation initiale des enseignants ont conduit les deux écoles à s'y préparer conjointement.

Une formation de troisième cycle au sein de l'École doctorale 20 « Art et sciences de l'art » est enfin organisée en partenariat entre les Universités et les Écoles supérieures des Arts de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Actuellement l'ERG compte 11 doctorants. Deux projets de recherche portés par l'ERG sont financés par l'ASBL a / r a – art-recherche – association de soutien, d'échange, de diffusion et de promotion de la recherche en art en École supérieure des arts en Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB).

Partie 1 : principales évolutions de contexte depuis l'évaluation initiale

Le dossier d'avancement rédigé par l'établissement et déposé en juin 2017 présente et explique plusieurs éléments importants de contexte intervenus depuis le plan d'action initial de 2013.

Au niveau externe, l'implémentation du décret Paysage² a nécessité une adaptation de la pédagogie de l'ERG : transformation des grilles de cours, des règlements intérieurs, des évaluations et des rythmes pédagogiques. L'autoréflexion de l'équipe pédagogique sur la qualité et les objectifs de son enseignement a été formalisée selon les critères et le rythme du système qualité.

Au niveau interne, des travaux nécessaires et importants de restructuration, de réaménagement et d'agrandissement du bâtiment principal ont été menés sous le mandat de la direction précédente qui ont parfois pu générer des nuisances et voir certaines initiatives pédagogiques freinées. Suite au changement de direction (1^{er} janvier 2017), une attention particulière est portée à la création d'organes de concertation avec l'équipe des enseignants, l'administration et les étudiants. Des journées pédagogiques sont organisées et des groupes de travail mis en place dans le but d'établir un langage partagé et des principes communs. La collégialité s'en trouve renforcée.

Actuellement, l'ERG est inscrite dans un processus de renouvellement de poste du « coordinateur qualité ».

² Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études, dit « décret Paysage ».

Partie 2 : réalisation du plan d'action initial

Un plan d'action initial des actions à mener a été produit suite aux recommandations de l'AEQES (21/01/2014). Ce plan d'action initial, publié en 2013, a été actualisé avec l'arrivée de la nouvelle direction en 2017.

Les éléments apparaissant ci-dessous sous forme de paragraphes se donnent pour objectif de synthétiser les réflexions issues des lectures et des échanges oraux. Ils sont structurés selon trois axes du plan initial, que le comité propose de titrer : « Programmes d'études et actions pédagogiques » ; « Ressources humaines et matérielles » et « Démarche Qualité, gouvernance et stratégie ».

AXE 1 : « Programmes d'études et actions pédagogiques »

• Articulation Théorie-Pratique

Après un travail en profondeur dans les masters, une réflexion a été menée sur les rapports entre théorie et pratique au sein du programme bachelier. L'ERG a toujours généré des processus d'enseignement intuitifs et expérimentaux mettant l'exploration au centre de la pédagogie, en considérant l'histoire et la théorie comme une part nécessaire et inhérente à tout projet artistique (et non comme des entités séparées des pratiques artistiques). Les ateliers pluridisciplinaires des 3 pôles (Art, Narration, Media) ont fusionné au 1^{er} bloc du bachelier (ci-après « Bloc 1 ») à la rentrée 2017-2018. Aux enseignants des 3 pôles s'ajoutent des enseignants de théorie qui participent aux cours. Si l'expérience avec le Bloc 1 s'avère concluante, la formule pourra être appliquée aux trois années de bachelier.

Les épreuves d'admission sont aussi reconfigurées sous formes de *workshops* collaboratifs auxquels participent des enseignants de pratique et des enseignants de théorie sans séparer les épreuves pratiques et théoriques. Cette reconfiguration permet la présentation en profondeur des particularités de la pédagogie de l'ERG auprès des nouveaux entrants.

Du côté des masters, l'accent est mis sur le projet de recherche que l'étudiant développera lors des deux années. La compréhension des enjeux propres à la pratique développée, le développement d'outils critiques ainsi que le positionnement face aux contextes historiques, politiques et formels sont placés au centre du projet de master.

Par ailleurs, des moments de travail pour le mémoire sont organisés dès le master 1. Comme cela est désormais mentionné dans le règlement des études, le mémoire porte sur une problématique proposée par l'étudiant et arrêtée avec l'enseignant promoteur. Sans forme prédéterminée, le mémoire met en œuvre des stratégies d'écriture et de présentation diverses et sa forme est en adéquation avec la problématique choisie. Des critères d'évaluation ont été élaborés afin de nommer les enjeux de ce mémoire.

Les experts notent que ces modalités pédagogiques portées par l'ERG sont bien comprises par les étudiants et ce dès l'année de Bloc 1.

• Référentiel de compétences

L'intuition, l'expérimentation et l'exploration sont mises au centre de la pédagogie pratiquée à l'ERG. Un référentiel de compétences a émergé d'échanges entre enseignants durant les journées de réflexion pédagogique et des points de convergence ont été dégagés à propos des compétences attendues des étudiants de l'ERG en cours et en fin de cursus. Les

compétences semblent suffisamment particulières pour mériter et nécessiter une réflexion interne complémentaire.

Le comité des experts salue la pertinence des critères élaborés notamment comme moyen d'affirmer l'identité de l'ERG parmi les Écoles supérieures des arts sur le territoire de Bruxelles et pour répondre aux enjeux auxquels l'ERG est actuellement confrontée.

- Valorisation des projets

Du fait d'une équipe administrative réduite et d'un budget de communication restreint, l'ERG a pris pour parti de développer une politique de communication par les contenus, les projets et les réalisations. Ceux-ci sont valorisés via des réseaux de collaborations soutenues avec diverses institutions bruxelloises et étrangères. L'ERG occupe aujourd'hui une place importante dans le débat sur l'enseignement et la recherche en art.

Par ailleurs, l'ERG a aussi fait le choix de développer sa communication en l'intégrant à la production au sein de l'école. Un système à trois composantes s'est mis en place : étudiants / pédagogie / administration. Des groupes d'étudiants en partenariat avec des enseignants prennent en charge des infrastructures de production et créent des relais de fonctionnement. Le tout est transmis vers l'extérieur par le chargé de la communication attaché à l'administration de l'ERG. Ces espaces de production sont : l'ERG Radio, la captation vidéo des interventions des invités de l'école, la galerie d'exposition de l'école, le site internet, la création d'une maison d'édition. La gestion de la galerie a été confiée à un groupe d'étudiants.

Les experts remarquent que ces choix de communication peuvent avoir un gain important en termes de pédagogie en investissant les étudiants d'une tâche incontournable de l'école et en leur permettant de mieux comprendre et s'appropriier les enjeux de leur établissement.

- Politique Erasmus

L'ERG accueille de nombreux étudiants Erasmus et les étudiants de l'ERG partent régulièrement. De 5 en 2012-2013, leur nombre est passé à 30 en 2017-2018. Le projet est de stabiliser ce chiffre et peut-être de l'augmenter. Par ailleurs la liste des partenaires Erasmus s'est élargie et précisée, et des dialogues ciblés ont été engagés avec certains afin de les constituer comme partenaires privilégiés.

- Réunions pédagogiques plénières

Le plan d'action initial a initié des possibilités inédites à travers toute l'école. L'énergie axée sur le renouvellement des efforts individuels a voulu également prendre des formes collectives afin d'augmenter la collégialité. Sous la direction précédente, les décisions de gouvernance et de gestion des programmes en réponse au décret Paysage étaient prises par la direction et la direction adjointe en accord avec le Conseil de gestion pédagogique. La réflexion sur les contenus et les évaluations était déléguée aux enseignants. Le suivi des recommandations des experts n'a pas été communiqué à l'équipe pédagogique et le plan d'action n'a pas été déterminé collectivement.

Avec l'arrivée de la nouvelle direction, des réunions pédagogiques plénières et des groupes de travail axés sur des thématiques différentes ont été mis en place afin de définir collectivement et sur des modes affinitaires les actions à mener.

Depuis juillet 2017, des journées pédagogiques sont organisées au rythme de deux par année scolaire. Les conseils d'option et d'orientations et deux assemblées générales sont en cours d'activation.

Le comité des experts souligne le souci réel de la nouvelle direction que la collégialité trouve son plein régime pédagogique.

- Apprentissage de l'anglais

L'ERG a mis en place des activités d'enseignement en anglais qui sont particulièrement appréciées des étudiants. Des *workshops*, invitations et discussions en anglais sont également organisés dont témoigne la dimension ouverte et internationale du programme d'invitations de l'ERG.

Néanmoins la réflexion pédagogique est encore actuellement en discussion afin de renforcer et d'améliorer le déploiement des apprentissages de l'anglais dans sa formule actuelle.

AXE 2 : « Ressources humaines et matérielles »

- Accessibilité des outils matériels et techniques.

Une recommandation importante du rapport d'évaluation de 2013 était liée aux outils, au matériel et à la technologie dont la pénurie semblait avoir été intégrée à la pédagogie de l'ERG.

Dès son arrivée à la rentrée 2016, la nouvelle direction a voulu doter l'ERG d'un équipement suffisant pour permettre un renouvellement des expérimentations. Des lignes budgétaires gérées de façon drastique ont permis l'acquisition d'équipement professionnel d'impression photographique (achat d'une imprimante à jet d'encre de format A0 plus) et de matériel électroportatif de chantier qui est désormais disponible pour tous dans l'école. Afin de gérer ces outils, un assistant a été engagé à raison de 8 heures par semaine sur deux plages pour le prêt de matériel et l'encadrement des étudiants dans l'utilisation de celui-ci.

Une collaboration avec l'équipe des informaticiens de l'ESA Saint-Luc Bruxelles facilite les réparations et les achats de matériel ; un système plus précis de commandes avec l'économat de St-Luc permet désormais une réactivité plus grande quant aux besoins matériels. Pour déterminer un ordre de priorité des achats, une enquête a été mise en place en collaboration avec le Conseil étudiant afin de mieux déterminer les besoins dont ont procédé des investissements (ordinateurs portables, caméras 4K, appareils photo numériques, pieds photo, imprimante A3, matériel Arduino...). Les enseignants aident pour choisir le matériel et forment les étudiants à leur utilisation. Par ailleurs, certaines machines sont mutualisées avec St-Luc comme une imprimante 3D.

Le comité des experts tient à saluer ces efforts qui apparaissent comme une « révolution » à l'ERG et permettent à la pédagogie de se projeter vers de nouveaux horizons.

- Espaces de travail et de production

Un chantier d'aménagement des infrastructures issu d'une dynamique générale débutée depuis 2012 s'est déroulé au sein de l'ERG quand bien même cela ne faisait pas l'objet d'une recommandation des experts de l'AEQES. Les espaces s'en sont vus reconfigurés.

La Print Box est un espace à disposition des étudiants et dédié à l'impression qui a été installé il y a déjà trois ans.

Le Print Lab est un espace mutualisé de plusieurs cours du pôle Média (Typographie, Graphisme, Édition). C'est un lieu de transmission des savoirs et des différentes techniques d'impression (Riso, imprimantes, découpeuse vinyle) où ont lieu des cours mais où les étudiants peuvent proposer des projets individuels ou en groupe.

Le Laboratoire de photo argentique a été entièrement remis à neuf, une salle d'impression photo grand format, un espace de prise de vue et une salle de montage vidéo sont désormais ouvertes à tous les étudiants. Une salle d'Arts numériques permet d'animer des ateliers de programmation Linux, Arduino et logiciels libres. Une salle de son et de radio accueille les cours de son et les pratiques sonores des étudiants.

Un vaste projet de transformation de quatre salles de cours en ateliers pour les étudiants est en cours d'élaboration. Il témoigne d'une nouvelle dynamique et d'une nouvelle logique insufflée par la nouvelle direction pour répondre aux demandes répétées des étudiants et à la désertification de l'école. L'intention pédagogique de ce changement est de connecter plus profondément la pratique des étudiants à leur lieu de travail et résonne en cela de façon sans doute plus pertinente avec la pédagogie de l'ERG davantage fondée sur le projet de l'étudiant que sur celui d'un cours ou d'un enseignant.

Les enseignants comme les étudiants sont fortement impliqués dans ces changements ainsi que dans les questions fonctionnelles de ces espaces. La fabrication sur mesure du mobilier de ces ateliers est envisagée et une réflexion est engagée avec des partenaires extérieurs sur la faisabilité et les coûts. À plus ou moins long terme 150 étudiants devraient s'installer et sédentariser leur travail dans les locaux de l'ERG.

Par ailleurs, un nouvel auditoire a été aménagé et une nouvelle cafétéria a été construite par les étudiants de master du cours de sculpture qui accueille les infrastructures d'une nouvelle cuisine fonctionnelle tous les midis. Cet espace nodal constitue désormais un lieu de rencontre et un lieu de vie de l'ERG.

AXE 3 : « Démarche Qualité, gouvernance et stratégie »

- Le comité a pu mesurer l'impact positif du travail effectué par la personne en charge de la démarche qualité depuis cette année et qui a une expérience d'enseignant et de responsable de la médiathèque depuis plusieurs années et qui a conçu son rôle de coordinateur comme une activité d'écoute, d'initiative, de systématisation, de communication interne et externe et de réflexion continue sur les processus. Les experts tiennent à saluer l'énergie déployée ici qui a accompagné l'ERG dans l'identification des compétences, dans leur intensification et dans leur partage afin de permettre à la communauté de l'ERG de mieux s'engager dans son propre devenir sans assécher ni épuiser les désirs d'amélioration et les envolées utopiques.

- Le mandat de la précédente direction a permis de conduire de nombreux travaux de restructuration des bâtiments et l'adaptation au décret Paysage a constitué l'autre grand chantier de cette période : transformation des grilles de cours, du règlement intérieur, des évaluations et du rythme pédagogique.

- Depuis le 1^{er} juillet 2017, l'ERG a changé de direction et des organes de concertation avec les enseignants, l'administration et les étudiants ont été créés. Comme signalé au début de l'axe 1, des journées pédagogiques ont été organisées et des groupes de travail activés sur des thèmes ayant émergé au fil de l'année et des discussions informelles. La nouvelle gouvernance a un réel souci de la collégialité, de la concertation, de la communication et des processus collectifs de prise de décision. Elle s'informe de l'avancée des travaux et des décisions prises par les groupes de travail sans y intervenir à tous propos.

- Du point de vue des instances, le Conseil de Gestion Pédagogique a retrouvé son pouvoir d'intervention et les questions qui y sont posées reçoivent des réponses.

Les actions du Conseil Étudiant (CE) sont encouragées et ses représentants sont très écoutés par la direction qui a mis une salle à disposition afin que le CE puisse s'y réunir et y organiser ses activités. Le système des délégués de classe a été réactivé afin d'en faire des interlocuteurs actifs en contact régulier avec le coordinateur qualité.

Des questionnaires ont été transmis aux étudiants afin de déterminer les aspects à améliorer dans l'école et évaluer les cours en blocs 3 et 4 pour mieux cerner les attentes et les points forts et faibles de chaque démarche pédagogique.

Le comité des experts tient à souligner la perspicacité de la nouvelle direction quant au mode de gouvernance adopté. Celui-ci est attentif aux équilibres internes et aux dynamiques organiques afin de permettre à la collégialité de pleinement se déployer.

Partie 3 : Recommandations pour le développement d'une culture qualité

A/ Stratégie et gouvernance

- La désignation d'un coordinateur qualité a permis d'organiser la mise en place d'un système qualité et d'identifier en les nommant les modalités d'enseignement spécifiques à l'ERG en concertation avec les différents acteurs de l'école.
- La direction est par ailleurs soucieuse de l'horizontalité et de la permanence du dialogue, ce qui permet à la collégialité de pleinement se déployer notamment à travers l'instauration de groupes de travail mais aussi par la réactivation des instances que sont le Conseil de gestion pédagogique (CGP) et le Conseil Étudiant (CE).
- La compréhension par l'ERG de la nécessité du processus qualité lui a permis une pleine appropriation de celui-ci pour lequel elle a su inventer et élaborer des modalités qui lui sont propres.
- Les divers statuts du corps enseignant qui ont évolué avec les récents décrets créent des distorsions en contradiction avec l'esprit de l'école tel qu'il se caractérise depuis sa création. Il importe d'établir aujourd'hui une charte définissant les droits, les devoirs, les responsabilités et les attentes de chacun. La direction est hautement consciente de cette nécessité. Les enseignants rencontrés fonctionnent dans une dynamique d'esprit de corps évidente et le service à la collectivité est tellement intégré pour eux que le bénévolat paraît une évidence. Le comité des experts tient à mettre en garde contre cette tendance où le bénévolat peut, à plus ou moins long terme, être perçu comme un sacrifice avec à la clef un risque d'épuisement et de démotivation durables.

Si ce problème est structurellement lié à la problématique des statuts qui impacte fortement les écoles, des pistes peuvent être explorées : clarifier les tâches de chacun et redéfinir leur cadre ; définir très clairement à l'accueil des nouveaux enseignants, le périmètre d'implication de ceux-ci ; effectuer des aménagements d'horaires et de fonctions

B/ Démarche qualité

Un système de co-responsabilité collective préexistait à la mise en place de la démarche et de la coordination qualité. Par ailleurs la culture de collégialité et d'autoréflexivité de l'équipe pédagogique sur la qualité et les objectifs des enseignements délivrés à l'ERG a certainement favorisé la mise en place rapide du processus qualité. Mais nommer « système qualité » ces mécanismes collectifs a permis de leur donner une certaine visibilité et donc la possibilité de les questionner et de les évaluer. Néanmoins cela demande du temps et le temps octroyé par le collectif au système qualité n'a pas valeur d'encadrement et ceux qui y participent le font bénévolement en prenant sur leur temps libre

C/ Plan d'action actualisé

En préalable aux recommandations, le comité des experts tient à souligner que la direction et la coordination qualité sont pleinement conscientes des points qui vont suivre dont la plupart avait été identifiés par elles dans le dossier d'avancement et/ou discutés lors des entretiens.

Au niveau de l'institution et de son organisation :

- Si la motivation des personnels de l'ERG est le signe d'une appartenance enthousiaste à cette école et suscite la création d'une multitude de projets, le comité des experts tient à alerter sur un risque possible d'épuisement. Il encourage à ne pas multiplier les projets mais à en sélectionner certains en définissant collégialement des priorités et des actualités.
- Concernant la recherche, des horizons et des axes doivent être dégagés/désignés comme orientations dynamiques, prospectives et fédératrices sur lesquelles il doit être clairement communiqué. Le référentiel de compétences peut aider à définir de tels horizons. Car si en 1972, le projet de l'ERG est porté par une vision expérimentale, génératrice d'un esprit de création ouvert, il est possible de se demander si les enseignements de l'art ne sont pas à un moment différent qui nécessite de repenser ce positionnement.
- Le temps octroyé au système qualité n'a actuellement pas valeur d'encadrement. Si une implication majoritaire des enseignants est difficile à générer, il faudra veiller à dégager du temps et à renouveler les enseignants volontaires afin de ne pas les épuiser, pour faire perdurer la démarche qualité engagée. Si le processus qualité est perçu par certains comme un surcroît de travail, le retrait ou le moindre engagement de certains acteurs de l'école sont compensées par des petits groupes très actifs et productifs. Il reste à analyser si le manque d'implication de certains peut venir du manque de pratique de la collégialité ou du sentiment d'ingérence dans les décisions pédagogiques individuelles. Dans ce contexte, la répartition des tâches et des responsabilités constitue sans doute un nouvel enjeu pour la gouvernance. Comment faire en sorte que le souci de l'ERG devienne centrifuge et ne repose pas exclusivement sur les épaules de quelques mêmes personnes ?
- Les particularités du bâtiment principal entraînent des problèmes difficilement gérables dans le cadre strict des règlements d'hygiène et sécurité auxquels l'école est soumise. L'école ne dispose que de quelques toilettes fonctionnelles. Le comité des experts déplore que ces problèmes soient structurellement insolubles et présentent un risque de persistance. Concernant les déchets générés par la vie quotidienne où les résidus issus des pratiques, un travail d'information et de sensibilisation est à mener auprès des étudiants afin de les amener à une attitude écoresponsable.

Au niveau de la pédagogie, de l'organisation des équipes et des étudiants :

- Les projets menés collectivement pourraient gagner à être mieux formalisés et évalués. D'autre part, il semble nécessaire d'améliorer la communication interne avec des outils plus performants : un wiki des informations utiles, un site internet renouvelé et étendu, un mode d'emploi de l'école.
- Les Ateliers Pluridisciplinaires qui constituent avec la notion centrale de recherche le fondement de la pédagogie de l'ERG ont vu leur dynamique figée avec l'application du décret Paysage devront être remodelés afin de recomposer la pédagogie de l'interdisciplinarité. Une réflexion en profondeur doit être relancée avec notamment l'arrivée de nouveaux enseignants.

- L'environnement et le matériel représentent une nouvelle responsabilité collective qui doit être portée par tous, enseignants et étudiants. Comme mentionné dans le dossier d'avancement et au cours des entretiens, la notion de soin doit être intégrée dans la pédagogie afin que la prise en charge des questions logistiques et d'apprentissages fonctionnels soit mieux distribuée tant au niveau des enseignants que des étudiants. Il faut aussi évidemment que la pédagogie intègre dans ses pratiques l'utilisation de ces outils.
- Les lieux d'autonomisation de l'étudiant dans l'école que constituent les ateliers, la radio ou la galerie doivent continuer à être maintenus dans un lien pédagogique au risque de devenir des lieux sans regard critique partageable. La pédagogie de l'ERG est néanmoins apparue suffisamment intuitive aux yeux des experts pour continuer à accompagner les étudiants dans leurs projets sur ces espaces.

Conclusion générale

Dans un contexte de forte concurrence des Écoles Supérieures des Arts sur le territoire de Bruxelles, l'ERG maintient une identité forte grâce à la qualité de sa pédagogie orientée sur le projet de l'étudiant et par la place importante qu'elle occupe dans le débat sur l'enseignement et la recherche en Art.

Une des aspects de la culture qualité de l'ERG est de mettre la pédagogie au départ et à l'arrivée de toutes ses activités. L'étudiant y occupe une place centrale qui lui permet d'être conscient de son parcours, d'en activer la progression et d'être un acteur de l'école au même titre que les enseignants ou l'équipe de direction qui le forment et l'accompagnent à prendre des décisions et à prendre la parole.

Les experts saluent et encouragent la poursuite des efforts en matière de collégialité. Ils notent que la nouvelle direction a pleinement pris la mesure des enjeux de l'école, de sa pédagogie et de sa place dans la cité ainsi que des mutations qu'elle doit aider à s'accomplir.

Les experts tiennent aussi à souligner la « révolution » opérée par l'ERG relativement aux outils et équipements matériels dont elle était encore récemment totalement dépourvue. Le comité prend la mesure du bouleversement que cela aurait pu constituer quant à l'identité et au fonctionnement pédagogique de l'école mais il remarque que la transition s'est faite organiquement et que les enseignants comme les étudiants se sont accommodés de ces nouveaux outils en s'en emparant promptement pour en faire de nouvelles opportunités d'expérimentation.

Le repositionnement identitaire de l'école qui s'opère actuellement et s'intensifiera probablement les prochaines années est propice au déploiement des spécificités de l'école et de ses enseignements. L'ERG a bâti sa réputation sur une histoire longue de quarante et quelques années. Elle va, en n'en pas douter, continuer à se développer comme espace organique de recherche en redéfinissant collectivement sa pédagogie dont le propre est de s'exposer au risque de l'analyse.

Enfin, la qualité inscrite durablement dans les perspectives de l'établissement va encore progresser pour affirmer son positionnement parmi les Écoles Supérieures des Arts en Fédération Wallonie-Bruxelles et plus largement sur le territoire européen et international.

Droit de réponse de l'établissement

Droit de réponse de l'établissement évalué

Commentaire général éventuel :

L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

Partie du rapport (1, 2 ou 3)	Observation de fond

Nom, fonction et signature
de l'autorité académique
dont dépend l'entité

Nom et signature du •de la
coordonnateur •trice de l'autoévaluation

Lourence RASSEL
DIRECTION


